

## 4 5 8 S Q

Le projet est organisé selon une séquence linéaire qui vise à répondre aux spécificités de chaque segment sans perdre son caractère général. La proposition vise, dans ses grandes lignes, à profiter du caractère vert de la montagne et à transformer progressivement cette qualité en une version plus minérale, plus adaptée à la ville et son intensité.

Bien que l'avenue existante présente un tracé symétrique, son véritable caractère réside dans les subtiles qualités asymétriques qui caractérisent toute sa longueur. Le projet vise en ce sens à donner une réponse plus nuancée à ces spécificités : permettre de différencier directionnalité et caractère d'une part, travailler simultanément sur les éléments de liaison qui génèrent une cohérence d'autre part. La directionnalité ajustée articule le projet par le déplacement de l'axe original perçu aux portes Roddick. Ensuite, l'épine centrale offre un léger virage vers l'ouest afin de desservir discrètement la rue qui donne accès au parc de stationnement.

En progressant vers le sud, le passage central s'élargit et se transforme en agora, où des activités publiques peuvent voir le jour. Sur sa dernière partie, le projet réaligne sa position pour cadrer la centralité des escaliers prévus Place Ville Marie. Les zones d'arbres proposées ne sont pas symétriques elle non plus et sont concentrées dans les segments ouest et nord. La vue vers la montagne sera mieux perçue du côté est et sur le socle de la Place Ville Marie que dans la zone arborée.

Tout en préservant les pommiers existants les plus importants, la palette de la flore vise la diversité et le sentiment de place. De grands arbres à feuilles caduques définissent la promenade (frênes, aulnes, érables et chênes), de grands arbustes locaux favorisent l'intimité sans bloquer la vue le long de la promenade (sureau, noisetier, arbousier, houx) et recherchent une relation plus forte avec la forêt au pied du Montréal. Les vergers (pruniers, cerisiers) et les arbres à fleurs apporteront de la couleur, un rapport au temps et exprimeront un degré de formalité qui se transforme progressivement en un couloir organique. Les arbres forestiers et le drainage mis en place évoquent la mémoire des lavages et permettent aux questions d'eaux pluviales de faire partie de l'expérience et du langage du paysage à part entière (saule, orme, platane).

La rigole située boulevard de Maisonneuve et se terminant par la rue Sherbrooke fonctionnera comme une rivière asséchée augmentant la biodiversité mais devenant aussi un dispositif pour stocker et retarder les eaux pluviales. Les espaces réservés à la détente et à la cueillette sont également constitués de surfaces perméables soulignées par la présence de rayures vertes. À l'extrémité sud opposée, une plate-forme humide rassemble différentes conditions d'eau, depuis la brume à l'eau stagnante en passant par l'eau vive, profitant de la pente existante pour devenir une plate-forme sèche pendant la saison sèche.

Alors que la colonne vertébrale centrale reste un espace de flânerie, plusieurs espaces de repos, de rassemblement et d'exploration sont proposés. Des bancs en granit invitent au repos et accompagnent toute la promenade. Les espaces de rassemblement ou " salons urbains " sont situés au centre, entre les rues Sainte-Catherine Ouest et le Boulevard de Maisonneuve. Enfin, les espaces de découvertes sont concentrés dans les extrémités nord et sud. Dans les parties au nord, une zone essentiellement verte est combinée à une végétation luxuriante et un drainage. La partie sud est plus ludique et les questions autour de l'eau visent à attirer l'attention des jeunes et des enfants.

La proposition vise à promouvoir les éléments naturels plutôt que les matériaux synthétiques. Nous avons choisi le granit comme matériau de la rue pour sa force et sa tradition dans l'espace public montréalais. Le granit se décline ici sous plusieurs formes, des grandes dalles imperméables aux bandes poreuses et aux tapis de pavés; la texture du granit passe également du sablé au flammé. L'échelle et la texture doivent guider le piéton, indiquant un coin reposant ou un lieu de rassemblement public. Deux plateformes en plancher bois pour

extérieur mettent l'accent sur l'utilisation de matériaux naturels. Les bancs sont conçus comme de grands blocs de granit dont la longueur varie. Le dessin des bancs près de Ville Marie devient organique et ludique au fur et à mesure que les piétons atteignent l'autre bout de la rue, à l'instar des arbres.

Pour garantir un maximum de confort et de sécurité aux piétons, nous avons placé des dispositifs de réduction de vitesse en minimisant la distance à laquelle les piétons doivent être exposés aux voitures. Ceci est fait pour la rue Sainte-Catherine Ouest, le boulevard de Maisonneuve et la rue Sherbrooke Ouest. Pour l'avenue du Président-Kennedy et la rue Cathcart, nous proposons de maintenir le niveau de l'espace piétonnier à même le sol afin que la circulation automobile reçoive un signal clair indiquant qu'elle entre dans une zone principalement piétonnière. La route qui donne accès à l'aire de stationnement est également aménagée au même niveau, pour insister sur ce même aspect et responsabilisation des conducteurs. En certains points, les vélos et les gens peuvent partager le couloir public simultanément, mais l'avenue donne cependant en tout temps la priorité aux piétons.